

Notice biographique / Notiță biografică

Maître de conférences à la Faculté de Science et Lettres de l'Université «Petru Maior» de Târgu-Mureș. Les recherches personnelles portent sur le symbolisme belge, la littérature fin de siècle, le français juridique. La thèse de doctorat, défendue en 2007, porte le titre Georges Rodenbach, une poétique de la réflexivité.

Résumé / Rezumat

Comment faire pour que l'étudiant puisse faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française mais aussi des différents domaines liés à la pratique d'activités juridiques, de la rhétorique et de la rhétorique juridique spécialement ?

L'intervention voudrait être une réflexion sur les compétences du professeur de français langue étrangère qui devrait assumer une double spécialisation français-sciences juridiques ; il doit bien comprendre les enjeux juridiques sinon, même avec une parfaite maîtrise de la langue, le risque de l'erreur est grand.

La communication va porter en principal sur les modalités envisagées pour faire acquérir aux étudiants en langues modernes appliquées les compétences nécessaires pour aborder la traduction d'un texte juridique. Ces réflexions sont le résultat du cours de travaux dirigés de traduction spécialisée et se rapportent aux particularités du discours juridique et aux les difficultés/pièges du vocabulaire juridique français (qui ne recouvre pas toujours les mêmes réalités.)

